



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E120919

VALABLE JUSQU'AU 13/11/2026

ÉDITÉ LE

17/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2014

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/06/2023
80 000

Raison sociale : FRANCOIS BELAUBRE

LA CROIX BLANCHE
15220 SAINT-MAMET-LA-SALVETAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC

Téléphone : 07 77 07 59 45

Fax :

Portable : 07 77 07 59 45

Siret : 801 750 464 00027

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 83 09021

Site Internet :

E-mail : belaubre.fr@hotmail.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 115043917 N 001

Responsabilité légale :

BELAUBRE FRANCOIS GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 115043917 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	26/10/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	22/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	22/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	26/10/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	07/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.